

Les écrits des jeunes mineurs délinquants

Mathias Gardet

► **To cite this version:**

Mathias Gardet. Les écrits des jeunes mineurs délinquants : une revanche par l'image. Vie sociale, ERES 2005, p. 73-78. hal-02966523

HAL Id: hal-02966523

<https://hal-univ-paris8.archives-ouvertes.fr/hal-02966523>

Submitted on 14 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les écrits des jeunes mineurs délinquants : une revanche par l'image

par Mathias Gardet, historien, PR en sciences de l'éducation, université de Paris 8

publié dans *Vie sociale*, n°1, 2005, p. 73-78

En 1996, j'ai été sollicité par la direction départementale de la Protection judiciaire de la jeunesse d'Ille-et-Vilaine et le Musée de Bretagne de Rennes pour monter une exposition sur « Enfants de Justice, la rééducation en Bretagne dans les années 1940 » ; elle a été inaugurée en février 1998. Suite à cette première réalisation, j'ai été chargé en 2000 par la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse, cette fois-ci au niveau national, de réaliser un centre d'exposition permanent au sein du Centre d'action éducative / la Ferme de Champagne à Savigny-sur-Orge, intitulé « Enfants en Justice XIX^e-XX^e siècles » ; l'inauguration a eu lieu en décembre 2001.

C'est durant ces deux expériences que je me suis confronté sans doute pour la première fois en tant qu'historien au problème de l'iconographie. Un problème qui ne se posait non plus seulement en tant qu'illustration venant accompagner ou au mieux appuyer, conforter, dialoguer avec le texte ; mais plutôt comme un nouveau langage qui devait en quelque sorte supplanter l'écrit. Je me suis aperçu alors que l'émotion en histoire n'avait rien à voir avec l'émotion en muséographie et que, par conséquent, les éléments qui servent traditionnellement à la mise en scène du récit historique étaient parfaitement inaptes à la mise en scène dans le cadre d'un musée. Si Arlette Farge dans son livre sur « Le goût de l'archive » se permet de faire une apologie de l'ennui¹, sorte de parcours obligé de l'historien, sensation que je comprends et partage dans la pratique du métier, il est en revanche évident que ce sentiment est absolument à proscrire dans le parcours du visiteur d'exposition, qui est tout sauf obligé.

Je me souviens par ailleurs des discussions avec Eric Morin et Jean-Pierre Baudu, respectivement conservateur et scénographe avec qui j'ai travaillé au Musée de Bretagne – collaboration que j'ai poursuivie avec le second à Savigny-sur-Orge – comme d'un dialogue de sourds. Alors que je ramenaient fièrement des liasses de documents, vibrant pour leur côté exemplaire, exceptionnel, voire inédit, mes interlocuteurs les dévisageaient d'un air sceptique, désappointé. Ils y portaient un autre regard, rendant alors un jugement sans appel : ces documents étaient peut-être intéressants pour l'histoire, mais très peu lisibles, très peu visuels et donc pas montrables. J'ai dû donc à mon tour regarder les archives sous un autre œil et effectuer une nouvelle sélection, me concentrant sur des éléments sur lesquels je n'avais pas forcément porté mon attention. J'ai commencé à regarder les graffitis, les images, le papier. Mais, quand on travaille en archives sur les années 1940, le visuel est souvent pauvre, sauf parfois si l'on retourne les documents et que l'on découvre sur l'envers des cartes d'Etat major redécoupées pour servir de brouillons. Je me suis mis alors à pister la trace dans le sens très matériel du mot : « suite d'empreintes ou de marques que laisse le

1. « Soyons juste : le blé ne pousse pas si souvent en archive. Une fois passée la surprise, la monotonie des événements collectés prend le pas sur les découvertes. Une vague lassitude vient alourdir la lecture », Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1989, p. 20.

passage d'un être, d'un objet »². C'est sans doute la première fois que j'ai regardé l'écrit non plus en tant qu'alignement de mots mais en tant que coulée d'encre sur le papier.

Cette nouvelle façon d'ausculter l'archive a attiré mon attention sur un corpus inédit dont je m'étais tenu à distance, méfiant ou intimidé : les écrits figurant dans les dossiers des mineurs placés par mesure judiciaire. Je n'avais pas pu ou pas su jusqu'alors les intégrer dans mon analyse sur les politiques sociales à l'égard des enfants dits en danger moral, délinquants, inadaptés..., et m'étais donc désintéressé d'en faire la prospection.

Dans la démarche muséographique dans laquelle j'ai été obligé de m'inscrire à deux reprises, ces écrits de jeunes que j'avais ignorés, ont pris leur revanche. Les documents et iconographies puisés dans les fonds riches et variés du Centre des archives de la protection de l'enfance et de l'adolescence (CAPEA)³ et complétés par des films, photos et objets collectés auprès de plusieurs éducateurs, psychologues, assistantes sociales, juges pour enfants ou directeurs ayant travaillé dans ou avec les internats bretons pour l'accueil de ces jeunes, n'offraient qu'une vision de la vie de ces centres : celles des acteurs de la prise en charge. Une vision certes plurielle, en fonction de la position plus ou moins institutionnelle occupée par ces derniers, mais qui était toujours un regard de professionnels sur une population accueillie. Or, au dernier moment, un fonds entreposé aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine m'a été signalé : il s'agissait des dossiers d'enfants de la Prévalaye. La Prévalaye était un centre régional d'observation créé près de la ville de Rennes en 1944 ; il avait été pensé comme une sorte de sas dans lequel tous les jeunes garçons frappés ou menacés d'une mesure judiciaire étaient censés être triés, mis sous observation pendant une durée de trois mois avant d'être redistribués dans les différentes institutions de la région, quand ils n'étaient pas, faute de places, tout simplement rendus à leur famille. Cette observation, par manque de moyens, était surtout une sorte de mise à l'épreuve sur le tas du vécu de l'internat, tout en leur faisant subir au passage des tests tant physiques que psychologiques.

A ma grande surprise, les dossiers consultés aux archives départementales conservaient outre les pièces administratives et courriers officiels inhérents à ce type de procédures (formulaires, rapports, ordonnances...), quelques cahiers dans lesquels les mineurs étaient obligés de répondre à une série d'exercices (dictées, dessins, compositions écrites...) et de tests (Binet-Simon, test du Bonhomme, des « deux barrages », etc.) ; ainsi que des correspondances adressées à leurs proches, qui étaient soit confisquées soit recopiées avant d'être envoyées ; et surtout de nombreuses lettres, souvent des cartes postales ou des cartes de vœux, adressées par les jeunes après leur sortie au directeur du centre (et souvent à sa femme) ou bien à un autre éducateur. J'y ai ainsi découvert que ces enfants de la guerre, placés souvent pour raison de guerre (vagabondage, chapardage de vélo...), héros pendant la guerre (vols divers pour les réseaux de résistance), devenus pour exactement les mêmes faits délinquants après la guerre, avaient fini par faire à leur tour la guerre (dans les colonies cette fois). Imprégnés d'une culture soldatesque, ces jeunes exprimaient souvent leur fascination et leur désir d'entrer dans l'armée, un désir aussi motivé par la possibilité d'abrégier leur placement (18 ans, parfois mêmes 16 ans au lieu de 21 ans, la majorité civile avant 1974) en s'engageant.

2. Petit Robert, Paris, 1970

3. Le Centre des archives de la protection de l'enfance et de l'adolescence (CAPEA) a été créé en 1995 par le Conservatoire des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée (CNAHES), une association regroupant des anciens professionnels et des chercheurs. Fondé tout d'abord au sein de la bibliothèque de l'Université d'Angers, il est actuellement hébergé par le Centre des archives du monde du travail (CAMT) à Roubaix.

Or, étant donnée l'époque, la plupart de ces jeunes recrues, prisés par l'armée pour leur savoir-vivre en collectivité, ont fait l'Indochine. Les cartes postales - au dos desquelles figurent souvent le navire de guerre sur lequel ils se sont embarqués ou une photo d'eux-mêmes en uniforme - retracent alors les différentes étapes de ce grand départ pour le front. Une aventure d'autant plus grisante pour ces jeunes bretons que leur rayon d'action (lieu de vie et de travail, lieu du délit et de placement) se résume souvent à quelques dizaines de kilomètres. Le dossier du jeune R** né en 1928 et placé en 1945, accusé d'avoir volé de l'huile, de la graisse, de la ferraille, deux fûts d'essence, deux pneus, quatre roues..., comporte ainsi comme tant d'autres un devoir de géographie sur le thème « votre plus grand voyage » :

« Le plus grand voyage que j'ai fait c'est de Saint Briec à Rennes pour venir travailler à la CCP comme garçon de course dans un bureau rue Nationale à l'âge de 14 ans. Je n'avais plus de père et ma mère était malade, je suis venu par le train ».

Des cartes postales et photos illustrant la vie à bord du porte-avions Arromanches envoyées quelques années plus tard par ce même jeune R., entre 1948 et 1950, témoignent du changement de décor :

« Chers chefs : Je me décide après deux mois de silence à vous demander de vos nouvelles que j'espère sont bonnes, et pour moi ça va très bien depuis ma perne. Je suis resté un mois et demie à Toulon, ensuite j'ai embarqué sur l'Arromanches (port'avions) pour destination l'Indochine pour transporter des bonhommes et du matériel à Saïgon. Depuis le départ de Toulon le voyage a été agréable, on a fait escale à Bizerte, Port-Saïd, Djibouti et dans 3 ou 4 jours la dernière escale à Singapour avant d'arriver à Saïgon. De là, nous devons pour partir pour l'Amérique du sud chercher des avions pour les ramener en France, ou peut-être revenir en France pour l'Amérique ensuite, jusqu'ici ça fait déjà un beau voyage. La Tunisie, l'Egypte, le canal de Suez, l'Arabie, Djibouti et très bientôt les Indes. La vie à bord est beaucoup plus intéressante que les postes à terre, au point de vue nourriture, marchandises que l'on trouve à l'étranger, même à bord ».

Toutefois, un faire-part de décès, une lettre des autorités militaires ou une annonce sous la rubrique nécrologique du journal *Ouest-France* indiquaient parfois que le destin de ces jeunes soldats n'était pas toujours à la mesure du rêve. Ces nombreuses pièces, souvent de l'intime, du privé, sont venues ainsi alimenter cette première exposition, lui donner de la chair et lui éviter de rester sur le plan institutionnel.

Si cet apport tardif, est resté ponctuel dans cette première exposition, il a pris toute sa place dans la seconde expérience. En recensant la série de photos, de documents et d'objets rassemblée avec soin depuis une dizaine d'années par les membres de l'Association pour l'histoire de l'Education surveillée et de la Protection judiciaire des mineurs (AHES-PJM), à l'origine du projet, j'ai été frappé par leur côté disparate, presque figé, même si y figurait une superbe collection de photos. L'Administration pénitentiaire, puis la Direction de l'Education surveillée ont eu en effet pour tradition de faire appel à des professionnels pour garder trace de la vie de leurs différents établissements et services. Malgré la commande très institutionnelle auquel se prêtaient sans rechigner ces photographes, parfois de renom,

comme Henri Manuel⁴, leur habileté, leur art, a permis de nous transmettre au détour d'une mise en scène la force d'une expression, d'un regard volé, d'un geste du quotidien en décalage avec le décor (une jeune fille se peignant dans un bout de miroir, une autre rangeant ses poupées dans sa cellule...). Par ailleurs, bien que les commanditaires aient toujours eu la volonté de faire propagande, avec le temps, ce qui voulait être dit et être montré comme exemplaire, pouvait devenir objet de dénonciation des conditions d'incarcération, de vie et de travail. Dans le domaine de la charité, de la régénération morale, le seuil de tolérance de ce qui était supportable pour le jeune détenu était en effet toujours très lâche.

Cependant, quelle que soit la beauté de ces clichés - les premiers sur plaque de verre -, il était difficile de se démarquer de la galerie de portraits, de la pose, cimetière des sentiments confortable pour le visiteur. Cette paralysie était d'autant plus gênante que le lieu choisi pour le centre d'exposition était encore très fortement habité par ses derniers occupants, bien que désaffecté depuis la fin des années 1960. Il s'agissait en effet du pavillon dans lequel étaient reçus les jeunes amenés souvent du dépôt du CATS (Centre d'accueil et de triage de la Seine) de Paris (qui était installé à l'arrière de la Préfecture de Police) par fourgon cellulaire. A leur arrivée, bien que l'on ne soit plus dans le pénitencier, ils devaient se délester de leurs effets personnels au dépôt (portefeuille, porte-monnaie, montre, clés, bagues, chaînes, briquets, lunettes de soleil, crans d'arrêt...), puis après être passé à la douche et avoir endossé l'uniforme (blouson aviateur, pantalon de velours marron, galoches), ils étaient installés pour une durée de 3 jours (jours et nuits), puis encore pour une durée d'environ 15 jours (juste la nuit), dans une pièce de 1m30 sur 1m80, appelée par euphémisme « chambrette » avant de rejoindre la vie de groupe dans un des pavillons de l'établissement. La disposition de ces 18 chambrettes le long d'un couloir, avec au bout de la rangée un système mécanique cranté pour fermer d'un seul coup de manivelle les pennes des portes, les fenêtres à croisillons cachant pudiquement des barreaux en fer, ne laissaient aucun doute quant à la disposition d'esprit des nouveaux pensionnaires. Ceux-ci n'hésitaient pas en effet à graffiter sur les murs pour les prochains arrivants des messages laconiques, reprenant l'imagerie et les blagues de taulards : une tête de bagnard mal rasée, la clope au bec, avec une bulle disant « les gars croyez-moi, c'est aussi bien que Capri, vous ne perdez pas au change » ; un autre prisonnier en tenue pyjama rayé et le boulet au pied avec pour commentaire « l'homme avant d'être libéré, 5 jours de mitard » et juste au-dessus « Moi quand je sortirai, j'aurai femmes, argent. Mort aux vaches » ; un bateau s'éloignant sur la ligne d'horizon, toutes voiles dehors avec des mouettes virevoltant autour ; Une inscription gravée dans le mur « James Dean 1965 » et juste à côté le dessin naïf d'une femme nue accompagnée de la légende « J'aime une fille qui *sapelle* Marie-Françoise, j'espère qu'elle *matend*. Je vais bientôt la revoir car je vais me barrer » ; quelques dessins à la Hergé dont un de Tintin en tenue de maharadjah et un autre de Rastapoulos...

En cherchant dans les caves et les combles de l'établissement d'autres éléments de décor, je me suis à nouveau confronté à leurs traces tout aussi tangibles. J'ai débusqué tout d'abord dans un des greniers une caisse ouverte contenant en vrac des ceintures, qui suivaient les modes successives : en cuir de style cow-boy, avec des boucles de plus en plus élaborées (Une tête et deux fers à cheval, deux revolvers, des aigles...) ; puis noires avec des clous aux

4. Henri Manuel (1874-1947) après avoir ouvert un studio d'art spécialisé dans les portraits en 1900, devient, à partir de 1925, photographe de mode ; voir Françoise Denoyelle, « Le studio Henri Manuel et le ministère de la Justice », dans *Le Temps de l'histoire*, Vaucresson, n°4, juin 2000, p. 127-143

tailles différentes ; en flanelle puis en plastique. Toutes avaient comme particularité d'être coupée en deux, une mesure disciplinaire comme je l'ai appris pour punir les fugues.

Dans un autre grenier à côté, j'ai trouvé deux autres caisses, celles-ci fermées. Elles étaient remplies de grosses enveloppes de réexpédition et à l'intérieur de ces enveloppes des portefeuilles et un assemblage hétéroclite d'objets. Les effets personnels confisqués à l'arrivée des mineurs, au lieu d'être rendus à la sortie, leur étaient en effet envoyés par la poste ; certains d'entre eux ayant pris bien garde d'être inconnus à cette adresse. Une partie des colis étaient alors retournés à l'expéditeur et pesanteur administrative oblige, ils étaient soigneusement entreposés dans le grenier en attendant réclamation. Je me suis donc retrouvé à dépiater le contenu des poches de jeunes passés entre 1945 et 1965 dans l'établissement, à la limite trouble entre le voyeur et l'historien. J'y ai surtout découvert avec gêne ces fragments de vie intime qui venaient bousculer les représentations plaquées sur leur milieu trop souvent stigmatisé ; loin d'y piocher la misère du monde, ces documents, objets et photos renvoyaient l'image d'un passé heureux : rigolades à plusieurs dans un photomaton, un trèfle à quatre feuilles, des photos de famille en vacances au bord de la mer ou à ski ou encore sur un champ de foire (la mère jouant de l'accordéon, le père tirant à la carabine), un cliché de « leur » copine, une médaille religieuse, une photo déchirée dans une revue de Miss univers, un calendrier coquin, une fiche de paie, des décalcomanies, un livret de caisse d'épargne, une invitation au bal annuel de la fanfare de Massy, un brevet de nageur, un ticket de bascule automatique (poids 56 kgs), une carte de lecteur de la bibliothèque municipale de Nanterre, une entrée de cinéma...

Dans un troisième grenier, celui-ci à moitié délabré, j'ai découvert l'ensemble des dossiers de mineurs. Ils gardaient encore l'empreinte d'un rangement administratif méticuleux par liasses, suivant à la fois un classement alphabétique des noms et à la fois un regroupement en fonction de la durée du placement, qui étant donnée la nature de l'institution était de trois mois. Seulement avec le temps et les intempéries, ces empilements de dossiers défiaient les lois de l'équilibre, et le papier avait pris cette teinte jaunie quand il n'était pas recouvert d'une couche de poussière noire de charbon.

Comme dans le cas de la Prévalaye, je me suis donc à nouveau retrouvé face au système du centre d'observation « et de triage » (comme on disait au départ). Un système cette fois-ci plus élaboré que dans le cas breton, la batterie de tests proposés aux mineurs étant beaucoup plus sophistiquée. Le chef d'orchestre de ces dossiers étaient le ou les psychiatre(s) ou psychologue(s), selon les périodes. Les différentes pièces collectées dans le dossier devaient toutes servir au rapport d'observation rédigé par ces derniers et synthétisé en une feuille, seul document dont la copie était transmise au juge pour enfants, le reste du dossier venant rejoindre ses comparses sur les étagères du grenier. Si par rapport à la Prévalaye, il n'y avait pas de correspondance postérieure au placement, le fonctionnement de Savigny étant moins familial, en revanche j'y ai retrouvé les lettres confisquées ou recopiées, écrites par le mineur à ses proches durant son séjour. Mais surtout, dans tous les dossiers figuraient un ou deux petits cahiers contenant quelques exercices scolaires et de très nombreuses rédactions et dessins.

Ces écrits de jeunes m'ont encore une fois sauté aux yeux. Ils étaient incroyablement plus visuels que ceux des différents acteurs adultes chargés de leur prise en charge. En effet, les enquêtes sociales des assistantes sociales, les rapports de gendarmerie, les notes de comportements faits au jour le jour par les éducateurs, les ordonnances des juges pour enfants, les rapports de psychologues apparaissaient comme des documents austères, aseptisés, peu présentables tant leurs supports étaient ternes. Les papiers gris ou papiers

pelures, la monotonie des caractères dactylographiés alignés de façon dense et compacte, avaient peu de chance d'accrocher le regard du public promeneur de musée. En comparaison, les rédactions et dessins des mineurs explosaient à la vue, provoquant une émotion immédiate. Ces cahiers d'écolier, format 17cm X 22cm, de la marque « Clair matin » ou bien « Hermès » ou bien encore « Chambord », avec leurs pages à grands carreaux, une ligne rouge sur la gauche pour démarquer la marge, couverts de cette écriture arrondie et méticuleuse ou au contraire maladroite avec des fautes d'orthographe, des pâtés, des gribouillages sous l'effet de la plume Sergent-major - remplacée à partir des années 1960 par l'écriture plus brouillonne du stylo à bille - nous renvoient à notre propre enfance. On y trouve aussi des dessins naïfs ou habilement croqués, tous profondément émouvants et d'un impact visuel très fort, qu'ils soient présentés de façon libre ou bien plus formelle en une bande dessinée de six petits cadres de 8 cm de côté (règle édictée par les psychiatres, maître d'œuvres omniprésent de tous ses exercices dont les thèmes étaient prédéterminés en vue d'alimenter les tests projectifs et les informations sur les mineurs). Tous ces textes et dessins étaient annotés ou soulignés selon une grille de lecture codée et préétablie qui cherchait à détecter les troubles du comportement, le degré d'intelligence, les déviations jugées à l'époque perverses comme l'homosexualité... Mais, au-delà de ces outils standardisés de la psychométrie décryptés par le regard inquisiteur du psychologue ou du psychiatre et malgré le caractère imposé de l'exercice, j'ai été frappé par la liberté d'expression de ces écrits et par la richesse des témoignages qu'ils constituent.

En tant qu'historien, j'ai toujours été amené à aborder de façon indirecte le thème de la « jeunesse ». Pour en avoir discuté avec d'autres collègues travaillant sur des sujets proches, je pensais jusqu'alors qu'il était difficile de travailler sur une quelconque « parole de jeunes » et que seules les politiques, les institutions, les organisations donnaient du sens à cette notion finalement assez peu historique de « jeunes » ou de « jeunesse ». Il s'agit avant tout d'un problème d'archives, il existe à ma connaissance très peu de corpus de documents conservés permettant d'analyser des écrits de jeunes d'une génération qui ne soient pas des souvenirs rédigés a posteriori et donc presque anachroniques. Les journaux lycéens, les journaux intimes, les rédactions scolaires... sont pièces rares et sont souvent trop épars pour mener une recherche sur une population donnée à une période déterminée. En ce sens, la masse des cahiers conservés dans les centres d'observation est assez exceptionnelle. Outre leur valeur de témoignages, ils permettent aussi de porter un autre éclairage sur les politiques en matière de délinquance juvénile, ainsi que sur la justice des mineurs. Les discours et les pratiques institutionnels sont ainsi souvent mis à nu et le regard qu'y portent les mineurs est souvent d'une clairvoyance troublante, sans concessions ni sur le système, ni sur eux même. Ils représentent aussi de façon plus large, au-delà du phénomène même de la délinquance, un corpus exceptionnel de récits de vie d'une génération, derrière lesquels on voit poindre le quotidien des bandes, leurs codes, leurs loisirs, leurs points de rendez-vous, mais aussi de façon plus générale la vie de leur famille, de leur quartier, les conditions de travail, leurs errances, les nombreux exodes dus à la guerre, à l'immigration, à la guerre d'Algérie...

Pour ne donner que quelques exemples :

A la rédaction : « Supposez que vous pouvez parler directement au juge responsable de votre placement, qu'est-ce que vous lui diriez ? »

« Je préférerais attendre mon jugement au dépôt et qu'ensuite on m'envoie à Fresnes [*quartier de mineurs de la Prison du même nom*] pour faire une peine déterminée. Tandis qu'à Savigny nous ne sommes jamais fixés sur le temps de notre séjour tandis qu'en prison nous savons quand nous rentrons et quand nous sortons. Naturellement, le séjour à Savigny doit être moins dur qu'à Fresnes et la nourriture pas la même, mais j'estime que la liberté compte plus que n'importe quoi ».

A la rédaction « Supposez que pour une journée vous vous mettez à la place de l'éducateur du centre d'observation »

« Notre éducateur étant tombé malade, monsieur le directeur est venu ouvrir nos chambrettes et trouvant que j'avais une bonne tête d'innocent m'a dit de remplacer l'éducateur pour aujourd'hui. Moi je ne bronchais pas mais mes camarades avait le sourire en passant à la bonne journée qu'ils allaient passer (...) Je réunis quelques garçons et leur dis : Ecoutez les gars, moi je suis taulard comme vous et croyez que si aujourd'hui je suis victime du travail ce n'est pas faute car je n'ai nullement cherché »

A la rédaction « Ecris tout ce qui te passe par la tête sans réfléchir »

- « 1) je m'ennuie, je voudrais bien partir très vite par la porte d'entrée et ne plus jamais revenir
- 2) Il est 11 et demi et je commence à avoir faim
- 3) Je voudrais bien fumer une gauloise
- 4) Je voudrais bien aller au cinéma ou faire un tour dans la rue
- 5) La nuit il fait noir et le jour il fait jour
- 6) Après la pluie vient le beau temps
- 9) Cerdan est un peu moins fort que moi
- 10) Ce soir je fais le mur
- 11) Dans 45 jours je passe en jugement
- 12) Dimanche ma mère va peut-être venir me voir
- 14) J'adore aller me baigner
- 15) Dimanche je vais me faire raser la barbe
- 16) Mon petit frère aura six ans le 1^{er} juin 49 »

A la rédaction « Si vous étiez invisible, que feriez-vous ? »

« Si j'avais le pouvoir de me rendre invisible, je commencerais par sortir d'ici et de rentrer à Paris pour retourner chez moi. Après j'irais au poste de police voir le commissaire pour le narguer et lui dire que je me suis échappé de Savigny et je lui dirais de dire à ses gardes du corps d'essayer de m'attraper, s'ils n'y arrivent pas et bien tant pis pour eux. Après j'irais voir mes frères et sœurs pour le dire que je suis sorti de Savigny et que désormais, je me tiendrais tranquille »

A la rédaction « parle-nous de tes parents »

« Mon père est un salaud, il est parti de chez moi il y a 4 ans pour aller avec une autre femme que ma mère. Ma mère m'a élevé jusqu'à maintenant et m'élèvera encore quelque temps. Mais j'ai juré à ma mère que si je le trouvais dans un coin et tout seul,

il passera un sale quart d'heure, mais je ne l'ai jamais vu seul, heureusement pour sa peau »

A la rédaction « Si le monde devait disparaître dans deux jours, que feriez-vous ? »

- « 1) Je ferais mon testament
- 2) Je m'amuserais jour et nuit
- 3) Après j'irais prendre une cuite
- 4) Après je me reposerais en fumant des cigarettes
- 5) Je me tuerais en me jetant par la fenêtre »

A la rédaction « Comment occupiez-vous vos loisirs avant de venir ici ? »

« Ce que j'aime le mieux comme distraction c'est la danse. Rien que l'ambiance enfumée, parfumée et ajoutez à tout cela la musique et de belles filles. Vous oubliez tous les ennuis que l'on peut avoir. Vous commentez avec les amis la qualité de telles ou telles danseuses ou de tel couple. Vous parlez de vos flirts de la semaine s'il y en a. Et lorsque vous à votre tour vous dansez, vous sentez naître en vous le rythme d'une rumba, d'un tango, d'un slow ou le rythme endiablé d'un be-bop »

A la rédaction : « Quel est l'événement qui vous a le plus marqué ? »

« Je me rappelle des premiers jours que j'ai passé en métropole. Je me souviendrai depuis, le 26 septembre c'était la sortie de chez moi. J'ai quitté mes parents à l'âge de quinze ans. J'étais encore jeune, je ne pouvais pas travailler, il a fallu que je me débrouille tout seul, car je me suis dit : je suis un homme, je dois faire ça avant que ce soit trop tard, mais ça n'a servi à rien, j'ai eu beaucoup de chagrin en quittant mes parents. Je ne connaissais pas la route de Oran-Paris, je suis venu par le bateau jusqu'à Marseille puis j'ai pris le train de Paris, je suis arrivé à la gare de Lyon, j'étais comme un pauvre malheureux »

Il en va de même pour les dessins au-delà de leur valeur graphique. Les thèmes imposés : Dessinez « les six principaux événements de votre vie », « ce qui vous plaît le mieux », « les événements heureux et malheureux », « votre famille dans votre maison », « votre dernier jour de liberté », « comment vous vous imaginez à 20 ans, à 30 ans, à 45 ans, à 60 ans », etc., sont des mines de renseignements notamment sur la vie quotidienne de ces jeunes, leur référence (importance de l'école avec l'obtention du CEP, de la première communion, impact de la guerre, de la mort d'un proche, souvent de la mère...), leur représentation du lieu de leur placement (avec l'omniprésence de la référence à la prison) et leur projection dans l'avenir étonnamment « sage » et traditionnelle, chez ces mineurs trop souvent qualifiés « d'innamendables ». Tous ces documents, qui ont été la pièce maîtresse du centre d'exposition de Savigny, sont autant d'invites pour l'historien à procéder à une nouvelle lecture, loin des nosographies ou autres classements psychiatriques. Une lecture qui doit dépasser aussi, me semble-t-il, la seule question de la justice des mineurs et s'interroger sur ce regard d'une jeunesse (marginalisée, mais pour autant si marginale ?) sur la société à une époque donnée.